



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SOMME

**ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR L'ÉLABORATION
D'UN PPRI DE LA VALLÉE DE L'AUTHIE
COMPTE-RENDU DU COPIL DE PHASE 1
DU 7 FÉVRIER 2020**

Références	
Référence du document : CR_20-02-07_COPIL_Phase1_Authie_v2.odt	État du document : Définitive
Réunion du : 7/02/2020 à Auxi-le-Château	Rédacteur : Fabien Doussièrre
Objet : COPIL de Phase 1	Marché : DDTM80-SRSR-BPR-002

INTERLOCUTEURS		1	2	COURRIEL
Lionel TABARY	SDIS de la Somme	x	x	lionel.tabary@sdis80.fr
Maud LECUYER	CCPM	x	x	maud.lecuyer@ponthieu-marquenterre.fr
Gérard LHEUREUX	CCPM	x	x	mairie.crecy-en-ponthieu@wanadoo.fr
Jean-Marc GRAGLIA	OFB SD n°80	x	x	sd80@ofb.gouv.fr
Grégoire JACQUESSON	SYMCEA	x	x	gregoire.jacquesson@symcea.fr
Jerôme TELLIER	SOMEA	x	x	j.tellier@somme.chambagri.fr
Francis PETIT	CCTNP	x	x	Francis.petit@cctnp.fr
Delphine LEFEBVRE	CC Campagne Artois	x	x	delphine.lefebvre@campagneartois.fr
Mathieu LAFITTE	CC Pays du Coquelicot	x	x	m.lafitte@paysducoquelicot.com
Jean-Luc Faÿ	CC Ternois	x	x	jeanlucfay9@gmail.com
Jean-François BLONDEL	CD62	x	x	Blondel.jean-françois@pas-de-calais.fr
Henri DEJONGHE	CC Ternois / Maire d'Auxi-le-Château	x	x	maire@auxilechateau.fr
Philippe LEJOSNE	CC 7 vallées / SYMCEA	x	x	philippe.lejosne@outlook.fr
Francine GERMES	Sous-préfecture de Montreuil	x	x	francine.germes@pas-de-calais.gouv.fr
Nora AYACHI	Sous-préfecture d'Abbeville	x	x	

DDTM80

PROLOG INGÉNIERIE

Étude d'opportunité pour l'élaboration d'un PPRI de la vallée de l'Authie
COPIL de Phase 1

CR_20-02-07_COPIL_Phase1_Authie_v2.odt

Février 2020



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SOMME

Emmanuelle CLOMES	DDTM80	x	x	
Nicole BOCQUET	DDTM80 / STPM	x	x	nicole.bocquet@somme.gouv.fr
Damien MAELSTAF	DDTM 80 / SRSR	x	x	damien.maelstaf@somme.gouv.fr
Larissa DELACROIX	DDTM 80 / SRSR	x	x	larissa.delacroix@somme.gouv.fr
Jonathan LELEU	DDTM 80 / SRSR	x	x	jonathan.leleu@somme.gouv.fr
Valérie ZIOLKOWSKI	DDTM 62	x	x	valerie.ziolkowski@pas-de-calais.gouv.fr
Pierre-Yves GESLOT	DDTM 62	x	x	pierre-yves.geslot@pas-de-calais.gouv.fr
Fabien DOUSSIÈRE	Prolog Ingénierie	x	x	doussiere@prolog-ingenierie.fr
Julie CAU	Prolog Ingénierie	x	x	cau@prolog-ingenierie.fr
Pierre PANNET	BRGM		x	p.pannet@brgm.fr
Hélène BESSIÈRE	BRGM		x	H.Bessiere@brgm.fr

(1) : Présent (2) : Destinataire

Les diaporamas de présentation figurent en annexe de ce compte rendu.

Sans demande de modification ou correction du CR dans un délai de 7 jours après la réception, le compte rendu est réputé approuvé par le(s) destinataire(s).

1 - OBJET ET ORDRE DU JOUR

Le présent document établit le compte-rendu du COPIL de Phase 1 de l'étude d'opportunité pour l'élaboration d'un PPRI de la vallée de l'Authie, qui s'est tenue à la salle municipale d'Auxi-le-Château, en date du 7 février 2020, de 10H00 à 11H30.

L'ordre du jour était le suivant :

- x mot d'accueil (DDTM80) ;
- x rappel du contexte et des objectifs de l'étude (Prolog Ingénierie) ;
- x méthode de collecte, d'organisation et d'analyse des données (Prolog Ingénierie) ;
- x synthèse sur les phénomènes historiques (Prolog Ingénierie) ;
- x présentation du bassin versant de l'Authie (Prolog Ingénierie) ;
- x besoins complémentaires (Prolog Ingénierie) ;
- x proposition de redéfinition du périmètre d'étude (Prolog Ingénierie) ;
- x point d'avancement de l'étude en cours sur la remontée de nappe (DDTM80).

DDTM80

PROLOG INGÉNIERIE

Étude d'opportunité pour l'élaboration d'un PPRI de la vallée de l'Authie
COPIL de Phase 1



PRÉFÈTE DE LA SOMME

2 – DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Mme CLOMES (DDTM80) accueille les participants et présente le contexte. L'objectif de la réunion est de présenter et valider le travail réalisé par Prolog Ingénierie lors de la Phase 1 de l'étude. Cette phase a permis de faire un état des lieux du bassin versant de l'Authie, avec notamment la rencontre avec les communes, qui sera utile pour les phases suivantes de caractérisation de l'aléa.

Mme CAU (Prolog Ingénierie) et Mme DELACROIX (DDTM80) prennent ensuite la parole pour aborder, sur la base des diaporamas joints au compte-rendu, les points définis dans l'ordre du jour.

Des questions sont posées au cours de cette présentation et sont listées dans le paragraphe suivant.

Questions / discussion :

M. LEJOSNE signale que des inondations importantes par ruissellement se sont produites sur la commune de Maintenay en 2016 ou 2018. Prolog Ingénierie se renseigne sur ce point. [Hors réunion : Il y a eu des inondations en septembre 2014 sur la commune de Maintenay. Ces informations seront ajoutées dans la base de données historiques en début de phase 2.]

Mme CLOMES (DDTM80) demande pourquoi les 5 événements présentés en détail dans le diaporama ont été choisis. Mme CAU (Prolog Ingénierie) précise que ces événements sont les mieux documentés et permettront notamment de caler la modélisation.

Mme CLOMES (DDTM80) fait remarquer que sur certains événements, figurent des informations sur les cumuls et durées et qu'il serait intéressant d'avoir une quantification précise des pluies sur chaque événement. Prolog Ingénierie répond qu'une analyse hydrologique est prévue en début de phase 2, à partir des données récoltées en phase 1, et notamment des données pluviométriques. Cette analyse permettra de décider, entre autres, des événements historiques retenus pour le calage du modèle. D'ores et déjà, on peut estimer qu'un cumul de plus de 100 mm en une heure, comme dans le secteur de Pas-en-Artois en juin 2016, a une période de retour supérieure à 100 ans. M. MAELSTAF (DDTM80) rajoute, à titre d'information, qu'un cumul de 70 mm en une heure a une période de retour de 100 ans environ.

M. PETIT (CCTNP) signale que des actions ont déjà été entreprises sur le territoire, notamment concernant le démantèlement de certains moulins ou la gestion de l'érosion et du ruissellement (étude en cours, travaux d'hydraulique douce). De plus, d'autres actions sont aussi prévues sur le territoire et devront, selon lui, être prises en compte dans cette étude, en particulier pour la définition des aléas. M. DOUSSIÈRE (Prolog Ingénierie) répond que pour le calage du modèle, seront considérés les ouvrages existants lors de l'événement historique. Pour l'aléa de référence, les hypothèses sur les ouvrages seront discutées en comité technique (prise en compte des travaux actuels et/ou futurs). Pour l'hydraulique

DDTM80

PROLOG INGÉNIERIE

Étude d'opportunité pour l'élaboration d'un PPRI de la vallée de l'Authie

COPIL de Phase 1



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA SOMME

douce, les aménagements sont dimensionnés pour une période de retour décennale et au maximum de 20 ans. M. MAELSTAF (DDTM80) indique que l'état des ouvrages et l'assurance de leur entretien seront aussi à considérer. M. GESLOT (DDTM62) précise aussi que la règle retenue pour un PPRI est la suivante : un ouvrage est retenu s'il est dimensionné pour un événement centennal sinon il est effacé.

M. DEJONGHE (Maire d'Auxi-le-Château) fait remarquer que sur la partie aval de l'Authie, il n'est pas toujours facile de distinguer les phénomènes de débordement de cours d'eau et de remontée de nappe. M. DOUSSIERE (Prolog Ingénierie) rajoute que les débordements de l'Authie ne se feront qu'en présence d'une nappe haute.

Sur la redéfinition du périmètre d'étude, la proposition de conserver les 163 communes initiales dans le périmètre d'étude (pas de retrait ou d'ajout de commune au périmètre d'étude) n'amène pas de remarques du COPIL et est donc retenue.

Mme DELACROIX et Mme CLOMES (DDTM80) clotent la réunion en remerciant les participants et en annonçant la suite de la démarche.

Suite de la démarche :

La phase 2 de caractérisation de l'aléa va durer 8 mois. Un COTECH et un COPIL sont prévus. Des commissions géographiques, par groupement de communes (sur le même principe que les réunions de phase 1), se tiendront aussi à l'automne 2020 pour présenter aux communes une première version des cartographies des zones inondables et pour recueillir leurs remarques. Suite à cela, une nouvelle version des cartes sera présentée en COPIL pour validation définitive.

Une réunion pour les maires nouvellement élus est aussi prévue en avril 2020 pour les informer de la démarche en cours et présenter les résultats de la phase 1.

La Directrice Départementale
des territoires et de la mer


Emmanuelle CLOMES